

Electrolyseurs Aqualyse

(de l'Aqualyse 30 à l'Aqualyse 120)



Manuel d'installation et d'utilisation

(à lire attentivement et à conserver pour consultation ultérieure)

1- Contenu de l'emballage

1.1- Le boîtier électronique de contrôle



1.2- La cellule avec deux raccords femelles dévissables (diamètre 50 mm)



L'emballage de votre appareil est recyclable. Participez à la préservation de l'environnement en le disposant dans le bac de recyclage approprié.



Votre appareil contient de nombreux matériaux recyclables. Il est donc marqué de ce logo. Il vous indique que l'appareil usagé devra être déposé dans un des points de collecte prévu à cet effet.

2- Recommandations

Informations importantes : Ce manuel comporte des informations importantes pour l'installateur comme pour l'utilisateur qui doivent s'y conformer strictement. Lire et respecter toutes les consignes avant de procéder à l'installation de ce produit. L'utilisateur devra conserver ce manuel et s'y référer avant toute mise en service ou toute modification de l'installation.

Avertissement : L'installation de ce produit nécessite d'intervenir sur les réseaux électriques, elle doit donc être conduite par du personnel formé et habilité au risque électrique. Avant de procéder à l'installation ou à une intervention quelconque, débranchez toute source d'alimentation électrique.

Avertissement : Maintenir l'appareil hors de portée des enfants.

Avertissement : Les électrolyseurs au sel Aqualyse sont conçus exclusivement pour une utilisation privée et domestique.

Avertissement : L'alimentation doit être asservie au fonctionnement du moteur de la pompe de la piscine et ne doit en aucun cas pouvoir fonctionner sans elle. L'électrolyseur ne doit jamais fonctionner si le débit d'eau à travers la cellule est nul ou insuffisant.

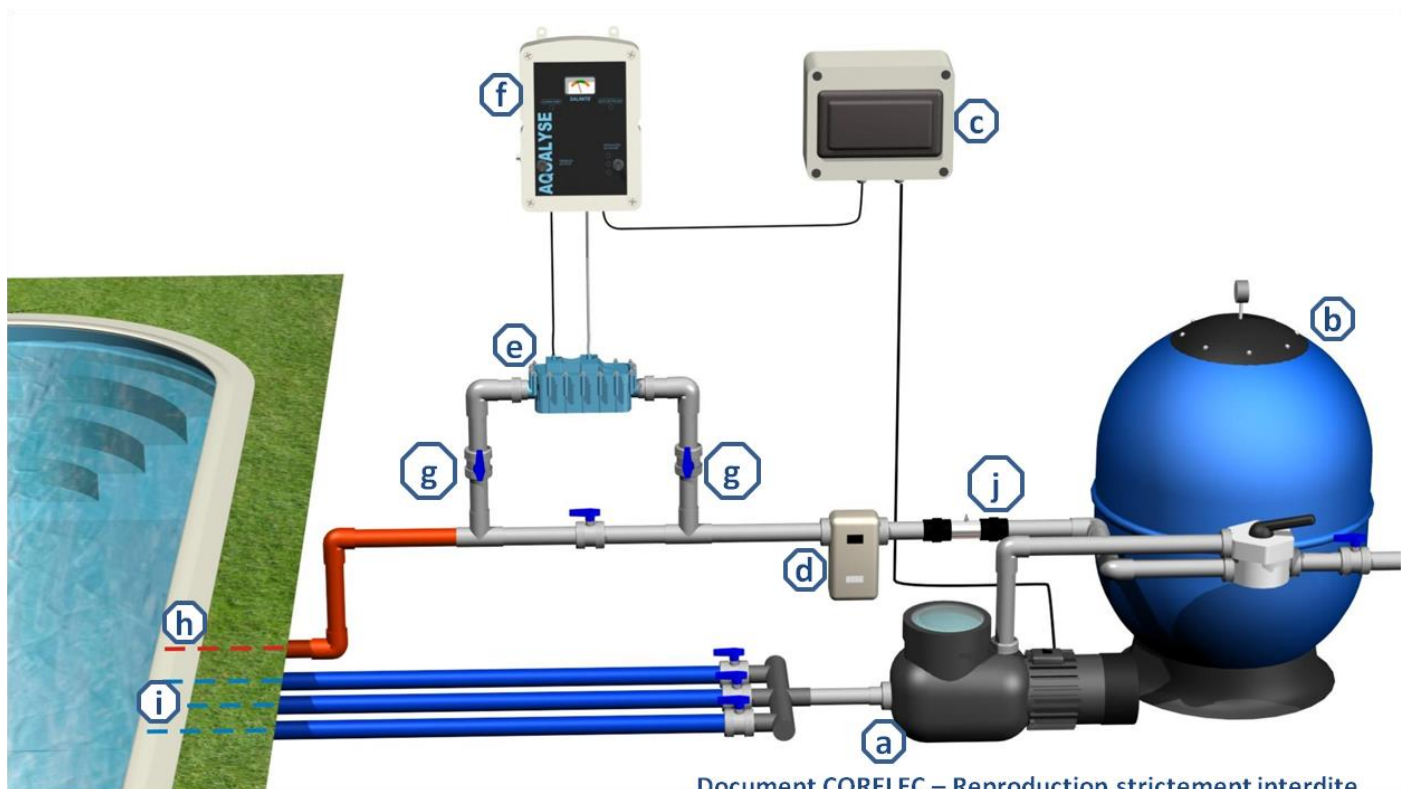
Avertissement : L'utilisation de l'électrolyseur est prévue pour une piscine domestique, en plein air dans des conditions normales d'utilisation. Dans tout autre cas (**abris, volets roulants, configuration exceptionnelle**), le fonctionnement de l'appareil doit être adapté. Une surchloration peut entraîner de graves risques sanitaires ou de dégradation du matériel. L'utilisateur doit impérativement contrôler très régulièrement le niveau de chlore de la piscine et adapter la production de l'appareil en conséquence.

3- Guide d'installation

3.1 Installation du boîtier de contrôle

Le boîtier électronique Aqualyse doit être installé loin des sources de chaleur, des fuites d'eau potentielles et des bidons ou réservoirs de produits susceptibles de dégager des vapeurs corrosives.

Il ne doit pas être installé à plus de 1,7 mètres de la cellule (cela correspond à la longueur du câble de la cellule). Le boîtier doit être fixé verticalement au moyen des pattes de fixation sur une paroi dans un local sec et ventilé. Le boîtier doit être hors de portée des enfants.



- a- Pompe de la piscine
- b- Filtre
- c- Coffret électrique
- d- Appareil de chauffage (optionnel)
- e- Cellule de l'électrolyseur au sel
- f- Boîtier de commande de l'électrolyseur au sel
- g- Vannes By-Pass
- h- Refoulement
- i- Aspiration
- j- Pool Terre

3.2 Installation de la cellule

Il est préconisé d'installer la cellule sur une installation en « by pass » afin de faciliter le démontage et la maintenance de la cellule. Le sens de circulation d'eau doit être respecté (**une flèche sur la cellule indique le sens de passage de l'eau**).

Elle doit être située après le filtre et après le système de chauffage si celui-ci existe sur votre installation de piscine. Entre la vanne 6 voies et la cellule, pensez à réserver une longueur de canalisation suffisante pour permettre le montage éventuel d'une sonde pH.

La cellule devra impérativement être située avant une éventuelle canne d'injection de produit acide ou basique (par exemple pour l'injection de produit correcteur de pH par un régulateur de pH).

Il est également préconisé d'installer un **Pool Terre**. La mise en place d'un piquet de terre indépendant est recommandée et indispensable si la piscine est une coque ou si la piscine est équipée d'un volet roulant.

3.3 Branchement électrique

Avant tout branchement, assurez-vous que l'installation générale est bien hors tension.

Le boîtier électronique de commande doit être alimenté en 230 V monophasé 50 Hz par la source électrique de la pompe, source que partage l'éventuel appareil de régulation pH.

Il est en effet impératif que l'électrolyseur ne puisse fonctionner que lorsque la filtration est active.

Le plus simple est donc de relier point à point les 3 fils du câble secteur de l'électrolyseur aux 3 fils du câble secteur de la pompe. Pour rappel :

- phase : fil brun,
- neutre : fil bleu,
- terre : fil vert/jaune.

La liaison à une terre correcte est impérative, tant pour la sécurité de l'utilisateur que pour le bon fonctionnement des appareils.

Connectez ensuite le câble d'alimentation de la cellule et le câble capteur de débit au boîtier électronique de commande (couleur des fils indifférente).

4 Equilibre de l'eau

L'équilibre de l'eau est fondamental pour l'utilisation de la piscine, pour la protection des éléments composants la piscine (revêtement, équipements divers) ainsi que pour le fonctionnement de l'électrolyseur au sel. La garantie constructeur ne s'applique que si ces conditions sont remplies.

Respectez une période de 4 semaines minimum avant de verser du sel dans un bassin ayant un revêtement neuf à base de ciment.

Pour optimiser le rendement de la cellule, nous vous conseillons d'utiliser du sel de qualité de type alimentaire ou pour adoucisseur.

ATTENTION : Ne pas utiliser de sel agricole ou de déneigement.

Pour obtenir un fonctionnement optimum de l'électrolyseur, il est préconisé de verser dans le bassin de 4,5 à 5 grammes de sel par litre d'eau (4,5 à 5 kg par m³). Le volume des piscines pouvant être surestimé, procédez par étapes

- 1- Ne mettez que 75% de la quantité théorique calculée.
- 2- Laissez fonctionner la filtration pendant 24 heures avec l'électrolyseur éteint
- 3- Le lendemain, mesurez le taux de sel et complétez si nécessaire.

Effectuez 2 à 3 contrôles annuels du taux de sel (en utilisant une trousse d'analyse de salinité). Le sel ne s'évapore pas mais sa concentration baisse en cours de saison du fait du renouvellement de l'eau (vidanges, contre lavages, éclaboussements, ...). Veillez à ajouter du sel pour maintenir un taux supérieur ou égal à 4,5 g/l. Ce taux ne doit pas descendre sous les 4 g/l afin de ne pas altérer la durée de vie de la cellule.

Si votre piscine est équipée d'un volet roulant ou de toute autre dispositif affectant l'évaporation naturelle, vous devez impérativement adapter votre production de chlore :

- Soit en diminuant la production de chlore
 - Soit en installant un dispositif de régulation automatique de la production de type Eco-Chlore Volet.
-
- ✓ Effectuez des contrôles hebdomadaires du taux de pH et le corrigez si nécessaire pour le maintenir entre 7.2 et 7.4 (utiliser une trousse d'analyse pH). Un pH trop élevé (> 7,7) ou trop faible (< 7,0) provoquera une usure prématurée de votre cellule d'électrolyse.
 - ✓ Le TH (titre hydrotimétrique) qui mesure le taux de calcaire, doit impérativement être inférieur à 25.
 - ✓ Le TAC (mesure l'alcalinité) doit être compris entre 18 et 25.
 - ✓ Le taux de chlore contenu dans l'eau du bassin ne doit pas excéder 3 mg/litre avec un pH d'environ 7.2. Au delà, il y a risque de corrosion des équipements de la piscine.
 - ✓ Pour les piscines ayant été traitées par un procédé électro physique ou PHMB, il faut absolument changer l'eau du bassin et rincer correctement le sable du filtre.
 - ✓ Ne jamais introduire du sulfate de cuivre dans le bassin en guise d'anti-algues car les plaques en titane de la cellule vieillissent alors prématurément.
 - ✓ Ne pas faire fonctionner votre électrolyseur si la température de l'eau de votre piscine descend en dessous de 15 ° Celsius.
 - ✓ Si votre eau présente un TH supérieur à 25, il faut impérativement traiter votre eau par un anti-calcaire approprié afin que votre électrolyseur fonctionne dans de bonnes conditions (risque d'entartrage de la cellule).

5 Mise en service

Procédez à la vérification de l'ensemble des paramètres d'équilibre de l'eau (voir partie 4 de cette notice).

La mise sous tension de l'appareil ne doit se faire que 24 heures après l'adjonction de sel (en laissant fonctionner la filtration) .

Placez l'interrupteur « Production de chlore » sur position « normal » ou « mini » pour adapter le taux de production de chlore en fonction du volume de votre piscine.

L'aiguille de l'indicateur doit se positionner sur la zone verte de l'échelle. Référez-vous à la partie 8 si nécessaire.

Contrôlez le taux de chlore dans le bassin après 48 heures de fonctionnement .

En période hivernale : en dessous de 15° C, ne pas faire fonctionner l'appareil.

6 Utilisation

Vérifiez que l'appareil et la cellule d'électrolyse sont installés conformément au guide d'installation. Vérifiez également les principaux paramètres d'équilibre de l'eau, en particulier son pH et procédez aux corrections éventuelles.

Positionnez l'interrupteur « Production de chlore » sur la position « normal » ou « mini ».

Il est fortement conseillé de faire fonctionner l'appareil pendant une durée multiple de 4 heures (minimum : 4H ; 8H ; 12H ...). Vous aurez ainsi un traitement et une durée de vie de la cellule optimisés.

La position « sur-chloration » (sauf sur l'Aqualyse 30) sert à augmenter temporairement la production de chlore si celle-ci s'avère insuffisante à cause d'un nombre de baigneurs élevé, d'un temps lourd et orageux. Quelques heures de fonctionnement sur cette position suffisent. Veillez à revenir à la position « mini » ou « normal » dans les 24 heures.

- ✓ Positionnez l'interrupteur M/A sur marche.
- ✓ Le témoin lumineux « PRESENCE SECTEUR » s'allume en rouge.
- ✓ Les témoins lumineux rouges « alarme débit » et « auto-nettoyage » s'éteignent.
- ✓ Le témoin lumineux rouge indiquant la position de production de chlore choisie est allumé.
- ✓ Le taux de production de chlore est signalé par l'indicateur :
 - zone verte : taux correct,
 - zone orange : taux de sel à corriger (ajouter du sel si l'indicateur est à gauche, faire baisser la salinité si l'indicateur est à droite)
 - zone rouge : l'appareil ne fonctionne pas

Veillez à adapter la production de l'appareil aux conditions d'utilisation de la piscine. En particulier, si vous utilisez un **volet roulant**, vous devez absolument réduire fortement les plages d'utilisation de l'électrolyseur sinon votre installation peut-être endommagée. Cette réduction peut être réalisée au moyen d'un appareil dédié de type Eco-Chlore Volet qui prend en compte la fermeture ou non du volet pour adapter la production de l'électrolyseur au sel Aqualyse.

7 Maintenance

En période hivernale : laissez fonctionner le système 4 heures par jour si la température de l'eau est égale ou supérieure à 15°C. En dessous de 15° C, ne pas faire fonctionner l'appareil.

Pendant l'hiver et avec une température inférieure à 15°C, la cellule peut rester en place et la filtration peut fonctionner. L'eau peut parfaitement circuler à travers la cellule mais l'électrolyseur doit absolument être éteint .

Veillez à ce que l'eau ne gèle jamais au sein de la cellule.

Il est conseillé, a fortiori la première année, de procéder à un examen de la cellule pour vérifier que la cellule n'est pas entartrée. Ce phénomène peut arriver dans le cas d'eaux très calcaires malgré l'inversion de polarité. Si un entartrage est constaté, procédez à un nettoyage à l'acide (ou avec du vinaigre blanc) en suivant scrupuleusement les conseils ci-après.

Examen et nettoyage éventuel de la cellule à l'acide :

Ne tentez JAMAIS d'ouvrir la cellule. Elle perdrait définitivement son étanchéité et deviendrait totalement inutilisable.

- a. Retirez la cellule du circuit de la piscine en dévissant les deux raccords aux extrémités et recherchez visuellement un éventuel dépôt blanc sur les plaques à l'intérieur de la cellule.
- b. Préparez dans un récipient une solution d'acide chlorhydrique diluée à 10% (ajouter un volume d'acide chlorhydrique dans 10 volumes d'eau).
- c. Plongez la cellule dans la solution d'acide diluée pendant 30 minutes maximum. Une mousse peut apparaître, produite par la dissolution du calcaire.
- d. Rincez soigneusement et abondamment.
- e. Reproduisez la manipulation si nécessaire.
- f. Remettez en place la cellule.

8 Diagnostic

Tableau des pannes

| Symptômes | Causes probables | Dispositions à prendre |
|---|---|--|
| Tous voyants éteints et ampèremètre à zéro (aiguille à fond à gauche) | Absence secteur | <ol style="list-style-type: none"> 1) S'assurer de la bonne position de l'interrupteur MARCHE/ARRET. 2) S'assurer de la présence du secteur (la pompe fonctionne-t-elle ?) 3) Vérifier les fusibles. Ceux-ci fondent normalement en cas de forte surcharge secteur (problème sur réseau électrique ou foudre,...). |
| Disjoncteur déclenché | Courant secondaire trop élevé | <ol style="list-style-type: none"> 1) Réenclencher le disjoncteur situé à l'extérieur du boîtier. 2) Si le disjoncteur se déclenche à nouveau, le taux de sel est trop élevé. Réajuster à 4.5 g/l par apport d'eau neuve. |
| Teneur en chlore insuffisante | pH trop élevé ou temps de filtration insuffisant ou teneur en sel trop faible | <ol style="list-style-type: none"> 1) Vérifier que le pH est bien compris entre 7.2 et 7.4. 2) Augmenter la durée de filtration. 3) Réajuster le taux de sel à 4.5 g/l. |
| Dépôt blanchâtre sur les électrodes | Eau trop dure ou déséquilibrée | <ol style="list-style-type: none"> 1) Prendre les mesures adéquates pour équilibrer l'eau 2) Nettoyez la cellule avec un produit approprié ou contactez votre piscinier. |
| Aiguille dans la zone jaune | Manque de sel ou température de l'eau trop basse | <ol style="list-style-type: none"> 1) Vérifier que le taux de sel est à 4.5 g/l. 2) En période hivernale (eau à une température inférieure ou égale à 15°C) : ne pas faire fonctionner l'appareil. |
| Aiguille dans la zone rouge | Trop de sel | <ol style="list-style-type: none"> 1) Renouveler une partie de l'eau pour atteindre une concentration 4.5 g/l. |

9 Caractéristiques techniques

9.1 Caractéristiques mécaniques

Encombrement mécanique (Hors tout) :

| | | | |
|------------|---|--------|------------------------------|
| Hauteur | : | 285 mm | (320 mm pour l'Aqualyse 120) |
| Largeur | : | 190 mm | (200 mm pour l'Aqualyse 120) |
| Profondeur | : | 120 mm | (130 mm pour l'Aqualyse 120) |

9.2 Caractéristiques électriques

| | | |
|--------------|---|-------------------------|
| Alimentation | : | 230 V / 50 Hz Monophasé |
| Intensité | : | 2 Amp. maximum |

9.3 Caractéristiques physiques

Dosage de sel nécessaire : 4 à 5 g/l

Cellule : nettoyage automatique par inversion de polarité toutes les 100 minutes environ. Période de repos de 15 minutes entre deux inversions

10 Garantie

Les électrolyseurs sont garantis dans les cas de pannes dues à des défauts de fabrication ou à des défauts de matériaux.

En cas de panne couverte par la garantie, le propriétaire ou l'utilisateur doit tout d'abord contacter le plus rapidement possible son fournisseur. CORELEC garantit à l'acheteur original le boîtier d'alimentation et la cellule pour une période de deux ans à compter de la date de livraison si l'examen de la pièce défectueuse prouve que la panne est due à une faute de fabrication ou de matériaux.

Cette garantie ne couvre pas les cas suivants :

Défauts et détérioration provoqués par les fausses manœuvres, le mauvais usage (appareil laissé sous tension lors d'un contre lavage provoquant l'éclatement de la cellule), l'inobservance de nos conditions d'emploi, l'installation non conforme aux directives, l'usage excessif, l'usure naturelle, les catastrophes naturelles, et accidents extérieurs ainsi que les dommages provenant de l'intervention d'un tiers non-habilité.

Mais aussi : pour le branchement électrique sur une source autre que celle prévue par la notice, pour l'utilisation dans un autre but que celui de stériliser de l'eau d'une piscine, pour une insuffisance de débit d'eau au travers de la cellule, pour des chocs apparents, pour des traces de démontage.

CORELEC s'engage à réparer tous les boîtiers et cellules retournés dans le cadre de la garantie.

CORELEC n'accepte aucune responsabilité pour perte, dégâts ou blessures à des personnes ou propriétés résultant de panne de l'équipement. A moins d'une autorisation préalable expresse de CORELEC, toute réparation ou remplacement sera seulement effectué par CORELEC ou son distributeur autorisé et cette garantie ne couvrira pas tous les frais autrement encourus.

Tout renvoi de matériel pour révision ou réparation se fait en port payé. Le retour sera fait de la même manière de la part de CORELEC. Le retour de matériel quel qu'il soit, doit comporter un numéro de série ou une étiquette portant un numéro de série sous peine de nullité de la garantie.

CORELEC se réserve le droit de modifier, sans avertissement préalable, la forme, la conception ou l'aspect de ses produits.



9 rue Jean François Romieu – 31 600 MURET

Email : contact@corelec.eu

Plus d'informations sur www.corelec.eu